

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 00288

Numéro SIREN : 491 321 766

Nom ou dénomination : SOFIE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 2506

06B288

POUR VALOIR PROCES-VERBAUX
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 618B2506
LE 06/08/2018
LE GREFFIER DU TRIBUNAL,
P. O. U.

SOFIE

*Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000.000 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt*

50200 COUTANCES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 Décembre 2017**

ALTONEO AUDIT

Commissaire aux Comptes
143 rue de Paris
53000 LAVAL

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
26 route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la **société SOFIE** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Faits majeurs" de l'annexe aux comptes consolidés relative à la liquidation des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE.

JMY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ✓ La société constitue des actifs d'impôt différés selon les méthodes décrites dans le paragraphe 3.8 "Impôt sur les bénéfices" de l'annexe aux comptes consolidés. Les actifs d'impôt différés relatifs aux déficits reportables ne sont comptabilisés que s'il est probable que le groupe disposera dans le futur de bénéfices imposables suffisants pour utiliser ces déficits reportables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.8 et 10 de l'annexe aux comptes consolidés.
- ✓ La société constitue des provisions selon les méthodes décrites dans le paragraphe "3.10 - Provisions pour risques et charges" de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.10 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

JMY S

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

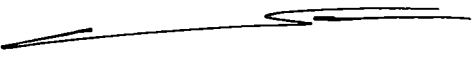
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

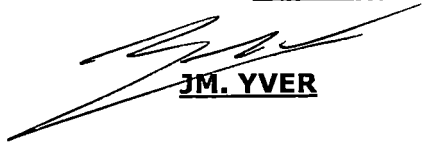
Fait à LAVAL et à DONVILLE LES BAINS
Le 12 Juin 2018

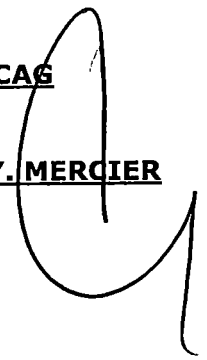
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT


C. TOMINE

IN EXTENSO SECAG


JM. YVER


JY. MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- ✓ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

MM P



HAMELIN-LECARDONNEL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

GROUPE SOFIE

Adresse :

**Avenue d'Ochsenfurt
50211 - COUTANCES**



Société HAMELIN-LECARDONNEL
6, Le Haut Quesnoy
B.P. 342
50300 – SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Téléphone : 02 33 79 43 10
Télécopie : 02 33 79 43 11
Email : expert@hamelin-lecardonnell.fr
Site internet : www.hamelin-lecardonnell.fr

SOMMAIRE

03 / Repères

04 / Bilan consolidé

06 / Compte de résultat consolidé

07 / Tableau de flux de trésorerie consolidé

08 / Variation des capitaux propres

09 / Annexe des comptes consolidés

66 M€

de chiffre d'affaires

+ 2,4 M€

de résultat d'exploitation

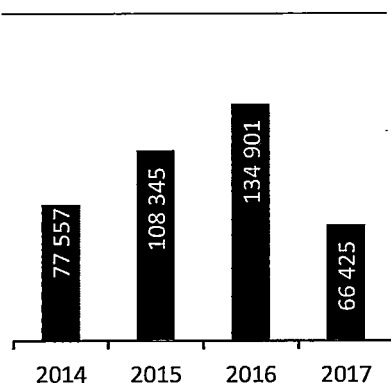
+ 2,3 M€

de résultat net consolidé - part du groupe

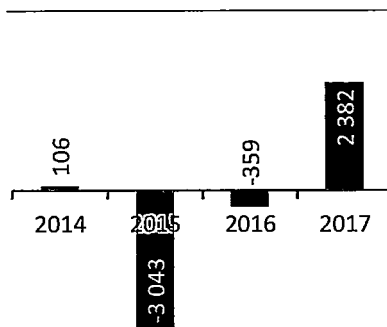
CHIFFRES CLES

en milliers d'euros

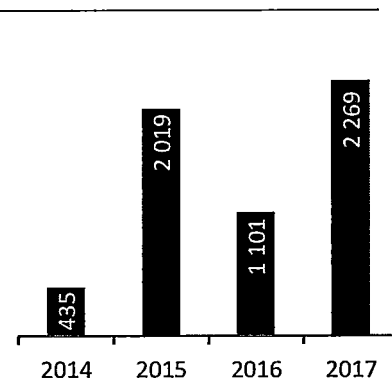
CHIFFRE D'AFFAIRES



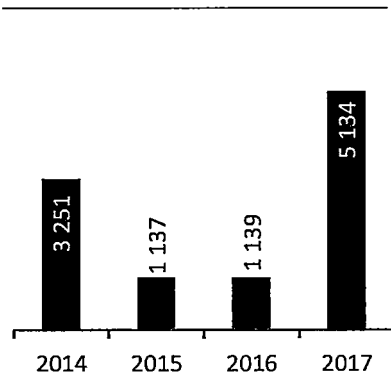
RESULTAT D'EXPLOITATION



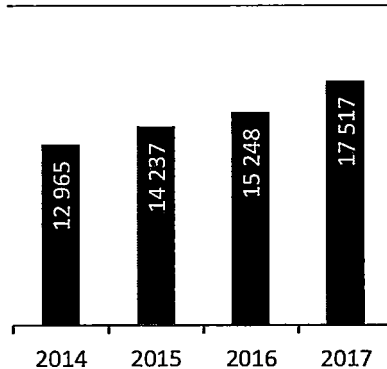
RESULTAT NET CONSOLIDE - PART DU GROUPE



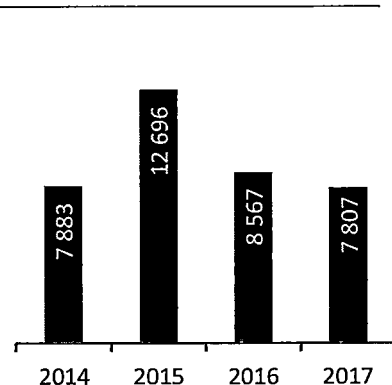
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES



CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES



TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE



Bilan consolidé

arrêté au 31 décembre 2017

ACTIF

	Notes de l'annexe	Montant brut	Exercice 2017 Amort. prov.	Montant net	Exercice 2016 Montant net
Actifs immobilisés					
Ecart d'acquisition	III.2.3	2 121 541	2 121 541	-	-
Frais de recherche et développement		94 362	94 362		
Concession, brevets		1 716 499	1 536 553	179 946	93 172
Droit au bail					
Fonds de commerce					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Total Immo. Incorporelles	V.2	3 932 402	3 752 456	179 946	93 172
Terrains		378 842	58 275	320 567	322 922
Constructions		12 797 955	8 779 329	4 018 626	3 032 581
Installations techniques		63 013 494	56 735 744	6 277 750	5 974 236
Autres immobilisations corporelles		2 270 146	1 973 845	296 301	227 583
Immobilisations corporelles en cours		1 083 090		1 083 090	375 429
Avances et acomptes					
Total Immo. corporelles	V.3	79 543 527	67 547 193	11 996 334	9 932 751
Titres de participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres immos. financières		1 424 573		1 424 573	1 368 100
Total Immo. Financières	V.4	1 424 573		1 424 573	1 368 100
Total Titres mis en équivalence					
Total actifs immobilisés		84 900 502	71 299 649	13 600 853	11 394 023

Actifs circulants

Stocks et travaux en cours	V.5	15 035 379	289 028	14 746 351	14 750 708
Clients et comptes rattachés	V.6	3 190 262	196 986	2 993 276	2 901 096
Créances sociales et fiscales	V.6	2 739 321		2 739 321	1 335 744
Autres créances d'exploitation	V.6	179 068		179 068	141 543
Comptes courants débiteurs	V.6				
Autres actif circulant	V.6	4 847 889	75 000	4 772 889	3 075 764
Total des créances		10 956 540	271 986	10 684 554	7 454 147
Impôt différé actif	V.10	989 803		989 803	1 228 074
Autres comptes de régularisation	V.6	182 820		182 820	242 531
Total des comptes de régularisation		1 172 623		1 172 623	1 470 605
Disponibilités	V.7	7 815 854		7 815 854	8 635 159
Total actifs circulants		34 980 396	561 014	34 419 382	32 310 619

TOTAL ACTIF		119 880 898	71 860 663	48 020 235	43 704 642
--------------------	--	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bilan consolidé

arrêté au 31 décembre 2017

PASSIF

	Notes de l'annexe	Exercice 2017	Exercice 2016
Capitaux propres			
Capital	V.8	8.000.000	8.000.000
Primes liées au capital		453	453
Réserves consolidées		7.247.509	6.146.093
RESULTAT DE L'EXERCICE		2.269.276	1.101.410
Capitaux propres - Part du groupe		17.517.238	15.247.956
Résultat des minoritaires			(89.997)
Réserves des minoritaires			89.997
Intérêts minoritaires		-	-
Total capitaux propres		17.517.238	15.247.956
Autres fonds propres	V.12	187.500	375.000
Provisions			
Provision impôts différés	V.10		
Provision pour risques & charges		3.567.105	3.610.273
Provisions pour risques des titres mis en équivalence			
Ecart d'acquisition négatif			
Provisions	V.9	3.567.105	3.610.273
Dettes			
Emprunts auprès établ. Financiers		3.668.040	3.234.546
Dettes financières diverses		1.890.882	2.362.197
Concours bancaires courants		8.981	68.224
Dettes financières	V.11	5.567.903	5.664.967
Fournisseurs		8.187.419	7.507.040
Avances et acomptes reçus sur commandes		316.568	290.874
Dettes sociales et fiscales		6.724.250	6.550.895
Dettes d'exploitation	V.13	15.228.237	14.348.809
Comptes courants créditeurs			
Fournisseurs d'immobilisations		771.701	250.901
Dettes diverses		3.337.449	3.858.595
Produits constatés d'avance		1.843.102	348.141
Dettes diverses	V.13	5.952.252	4.457.637
Total dettes		26.748.392	24.471.413
TOTAL PASSIF		48.020.235	43.704.642

Compte de résultat consolidé

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

	Notes de l'annexe	Exercice 2017	Exercice 2016
Ventes de marchandises		5.967.619	7.005.727
Ventes de produits		58.031.020	124.255.908
Ventes de services		2.426.273	3.638.870
CHIFFRE D'AFFAIRES	V.15	66.424.912	134.900.505
Production stockée		(284.817)	978.313
Production immobilisée		154.937	3.405
Subventions d'exploitation		1.413.735	1.597.169
Reprises amort. et prov. d'exploitation	V.19	1.090.246	754.780
Autres produits d'exploitation		29.261	106.094
Transfert de charges d'exploitation		3.306.437	305.268
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	V.20	72.134.711	138.645.534
Achats consommés		22.399.138	77.720.879
Autres achats et charges externes	V.16	14.987.756	19.506.312
Impôts, taxes et versements assimilés		1.911.590	2.269.612
Charges du personnel	V.17	26.744.549	35.560.072
Autres charges d'exploitation		676.629	289.917
Dotations amort. et prov. d'exploit.	V.18	3.033.119	3.658.223
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		69.752.781	139.005.015
RESULTAT D'EXPLOITATION		2.381.930	(359.481)
Produits de participation et immo. financières			
Gains de change		137.231	156.076
Produits nets sur cession de VMP		135	145
Autres produits financiers		5.997	5.339
Reprises sur prov. et amort. financiers			140.006
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	V.21	143.363	301.566
Intérêts et charges financiers		307.004	489.883
Pertes de change		179.501	151.960
Charges nettes sur cession de VMP			
Autres charges financières		29.754	172.321
Dotation aux prov. & amort. financiers		10.032	313.104
TOTAL CHARGES FINANCIERES	V.21	526.291	1.127.268
RESULTAT FINANCIER	V.21	(382.928)	(825.702)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		530.697	2.943.222
Produits exceptionnels sur opérations de capital			62.138
Reprises sur provisions et transferts de charges		7.059.560	414.140
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	V.22	7.590.257	3.419.500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3.629.429	873.948
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		3.713.192	44.939
Dotations except. aux amortissements et provisions		288.036	620.620
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	V.22	7.630.657	1.539.507
RESULTAT EXCEPTIONNEL	V.21	(40.400)	1.879.993
Impôts sur les bénéfices	V.23	(548.947)	(11.734)
Impôts différés	V.23	238.273	(6.324)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		2.269.276	712.868
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.			
Amortissement écart d'acquisition	III.2.3		298.545
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2.269.276	1.011.413
RESULTAT - PART DES MINORITAIRES			(89.997)
RESULTAT - PART DU GROUPE		2.269.276	1.101.410
Nombre d'actions composant le capital social de la société mère		217.996	217.996
RESULTAT PAR ACTION		10,41	5,05

Tableau de flux de trésorerie

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2 269 276	1 101 410
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées		(89 997)
Elim. des élt sans incidence sur la tréso. ou non liés à l'exploitation		
Dotations aux Amortissements et provisions	3 226 682	3 846 630
Reprises des Amortissements et provisions	(4 312 988)	(899 393)
Plus et moins values de cession	3 713 192	(2 813 040)
Impôts différés	238 273	(6 324)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	5 134 435	1 139 286
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Variation des frais financiers	(22 837)	12 536
Variation nette exploitation	(649 497)	1 767 141
Variation de stock	4 357	(1 185 028)
Variation des Créances d'exploitation	(1 533 282)	1 921 076
Variation des Dettes d'exploitation	879 428	1 031 093
Variation nette hors exploitation	(753 971)	(927 436)
Variation des créances hors exploitation	(1 787 499)	236 050
Variation des dettes hors exploitation	(521 144)	(519 550)
Charges et produits constatés d'avance	1 554 672	(643 936)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(1 426 305)	852 241
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 708 130	1 991 527
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	(34 038)	(100 179)
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	(3 934 788)	(1 647 535)
Encaissement / cession immobilisations corporelles & incorporelles	44 371	77 691
Subventions d'investissement encaissées	-	-
Décaissement / acquisition immobilisations financières	(87 146)	(46 355)
Encaissement / cession immobilisations financières	36 550	51 515
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales ¹	90 373	(2 696 778)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3 884 678)	(4 361 641)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		
Variation des autres fonds propres	(187 500)	(481 917)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Encaissements provenant d'emprunts	1 086 064	40 000
Remboursement d'emprunts auprès d'éts de crédit	(91 451)	(80 341)
Remboursement de dettes financières diverses	(476 638)	(560 542)
Remboursement d'emprunts liés au crédit-bail	(913 989)	(675 907)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(583 514)	(1 758 707)
VARIATION DE TRESORERIE	(760 062)	(4 128 821)
Incidende des variations de taux de changes	-	-
TRESORERIE A L'OUVERTURE	8 566 935	12 695 749
TRESORERIE A LA CLOTURE	7 806 873	8 566 935

¹ Le poste « Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales » correspond pour l'exercice 2016 à l'impact sur la trésorerie du groupe de l'exclusion du périmètre des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE.

Variation des capitaux propres

au 31 décembre 2017

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - Part du groupe	Intérêts minoritaires
Exercice 31/12/2016					
Capitaux propres au 31/12/2015	8 000 000	4 127 772	2 018 774	14 146 546	89 996
✓ Affectation du résultat 2015		2 018 774	(2 018 774)	-	
✓ Résultat 2016			1 101 410	1 101 410	(89 997)
✓ Augmentation de capital SOFIE				-	
✓ Variation des écarts conversion				-	
✓ Autres mouvements				-	1
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	8 000 000	6 146 546	1 101 410	15 247 956	-
Exercice 31/12/2017					
✓ Affectation du résultat 2016		1 101 410	(1 101 410)	-	
✓ Résultat 2017			2 269 276	2 269 276	
✓ Augmentation de capital SOFIE				-	
✓ Variation des écarts conversion				-	
✓ Autres mouvements		6		6	
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	8 000 000	7 247 962	2 269 276	17 517 238	-

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

I. Faits majeurs	12
II. Activités et organigramme du groupe	13
1. Activités	13
2. Organigramme au 31 décembre 2017	13
3. Liste des sociétés consolidées	14
4. Sociétés exclues du périmètre de consolidation	14
III Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
1. Référentiel comptable	15
2. Modalités de consolidation	15
3. Méthodes et règles d'évaluation	16
IV Référentiel comptable, modalités de consolidation	19
1. Changements comptables	19
2. Variations de périmètre	19

V Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

20

1. Ecart d'acquisition	20
2. Immobilisations incorporelles	21
3. Immobilisations corporelles	22
4. Immobilisations financières	23
5. Stock et en-cours	24
6. Créances clients et autres créances	25
7. Trésorerie	25
8. Capitaux propres	26
9. Provisions pour risques et charges	26
10. Impôts différés	27
11. Emprunts et dettes financières	27
12. Autres fonds propres	28
13. Autres passifs à court terme	28
14. Engagements hors bilan	28
15. Information sur le chiffre d'affaires	29
16. Autres achats et charges externes	29
17. Salaires et charges sociales	29
18. Dotations aux amortissements et provisions	30
19. Reprises sur amortissements et provisions	30
20. Autres produits d'exploitation	31
21. Résultat financier	31
22. Résultat exceptionnel	32

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

23. Impôts sur les bénéfices	33
24. Tableau de passage de résultat entre les comptes sociaux et les comptes consolidés	34
25. Effectif moyen	35
26. Evènements postérieurs à la clôture	35
27. Compte de résultat 2016 proforma	36

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

I. Faits majeurs

Incendie

En avril 2017, un incendie a détruit la ligne de dorure sur le site de Coutances (50) appartenant à la société ELVIA PCB.

Durant la période d'arrêt de production, le traitement de dorure a été réalisée par la société Bree.

La nouvelle ligne de dorure de l'usine de Coutances a été mise en service en septembre 2017.

Acquisition d'un nouveau bâtiment

En mai 2017, la société A&P Lithos a acquis le bâtiment « TESTELEC », jouxtant l'usine principale, pour une valeur de 820 000 €.

Déconsolidation des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE

Sur l'exercice précédent, par décision de justice du 15 juin 2017 faisant suite à des procédures de redressement judiciaire, les sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE ont été mises en liquidation judiciaire avec un plan de cession entraînant une restriction sévère et durable du contrôle exercé par SOFIE sur ces deux sociétés. A la date d'arrêt des comptes 2016, cette situation était connue, il a été décidé de déconsolider ces sociétés. Le produit de la déconsolidation des sociétés a été comptabilisé en résultat exceptionnel dans les comptes consolidés 2016 pour un montant de 2 795 841 €.

Les titres des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE et les créances que le groupe avait sur ces sociétés ont été définitivement sortis sur l'exercice 2017. L'intégralité des pertes liées à ces sorties avait été anticipée sur les exercices précédents. Aucune perte, non compensée par une reprise de provision pour dépréciation, n'est constatée sur l'exercice. La note 22 de l'annexe rappelle l'ensemble des éléments chiffrés.

Des provisions pour risques sont comptabilisées pour 813 K€ au niveau de SOFIE. Elles comprennent les risques sur les engagements donnés par la société SOFIE aux créanciers des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE :

- ✓ Provision pour risque relatif à l'engagement envers le FDES de SILLIA VL pour 480 K€ ;
- ✓ Provision pour risque relatif à l'avance régionale de SILLIA ENERGIE pour 333 K€.

La dette de SILLIA VL au 31 décembre 2017 envers le FDES s'élève à 880 K€. Le produit net de la cession de la ligne de production de SILLIA VL située à VENISSIEUX sera affecté au remboursement de cette dette. Il est estimé à ce jour à 400 K€, ce qui conduit à une provision d'un montant de 480 K€.

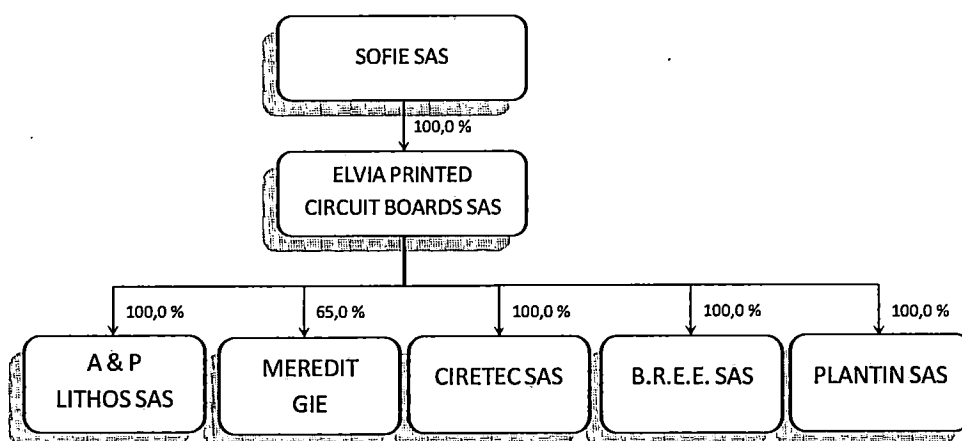
La provision pour l'avance régionale correspond au montant qui sera réglé à la Région pour solder la dette SILLIA ENERGIE.

II. Activités et organigramme du groupe

1. Activités

L'activité du groupe s'articule autour des activités d'étude, de validation, de fabrication et de commercialisation de circuits imprimés.

2. Organigramme au 31 décembre 2017



Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

3. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

SOCIÉTÉ ET FORME JURIDIQUE ACTIVITÉ	N°SIREN	Siège social	Méthode de conso. 2017 ¹	Méthode de conso. 2016	% contrôle 2017	% contrôle 2016	% Intérêt 2017	% Intérêt 2016
SOFIE SAS <i>HOLDING</i>	491 321 766	COUTANCES (50)	IG	IG	Société mère	Société Mère	Société mère	Société Mère
SILLIA ENERGIE SAS <i>CONCEPTION DE PANNEAUX SOLAIRES</i>	509 588 836	LANNION (29)	-	IG	-	51,00	-	51,00
ELVIA PRINTED CIRCUIT BOARDS SAS <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	389 502 253	COUTANCES (50)	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
A&P LITHOS SAS <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	582 142 451	CHATEAUBOURG (35)	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
CIRETEC SAS <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	338 731 326	SAINT AY (45)	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
BREE SAS <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	329 816 623	PUISEAUX (45)	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
PLANTIN SAS <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	410 148 258	SAINT BENOIT (01)	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MEREDIT GIE <i>CONCEPTION DE CIRCUITS IMPRIMÉS</i>	790 761 613	PARIS XVI ^{ème} (75)	IG	IG	65,00	65,00	65,00	65,00
SILLIA VL SAS <i>CONCEPTION DE PANNEAUX SOLAIRES</i>	802 111 575	VENISSIEUX (69)	-	IG	-	51,43	-	51,43

¹ IG : Intégration Globale

Les sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE ont été déconsolidées au 31 décembre 2016. Pour l'exercice 2016, les comptes consolidés reprennent les données de leur compte de résultat mais ne reprennent pas les données de leur bilan.

4. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Aucune.

III Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe SOFIE sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000.

2. Modalités de consolidation

2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2017. Toutes les participations dans lesquelles la société SOFIE SAS assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- ✓ Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- ✓ Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- ✓ Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

2.3 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- ✓ Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- ✓ La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Un écart d'acquisition positif a été comptabilisé lors de la prise de contrôle de la société AVI & PECHARD. Cet écart d'acquisition a fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 6 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Au cours de l'exercice 2014, la société SOFIE a fait l'acquisition de la société SILLIA VL. A cette occasion, le groupe avait constaté sous forme d'une provision pour risque un écart d'acquisition négatif de 2 985 450 €, repris pour 1 194 180 € en 2014, 1 492 725 € en 2015 et 298 545 € en 2016.

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

Aucun nouvel écart d'acquisition négatif ou positif n'a été constaté au cours de l'exercice.

Les écarts d'acquisition sont totalement amortis à l'ouverture de l'exercice.

2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

L'ensemble des sociétés du Groupe est consolidé sur la base des bilans arrêtés au 31 décembre 2017, d'une durée de 12 mois.

2.5 Méthode de conversion des comptes des sociétés étrangères

Toutes les sociétés du groupe SOFIE sont localisées sur le territoire français et arrêtent leurs comptes annuels en Euros.

3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe SOFIE sont les suivants :

3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non NA	Note
✓ Comptabilisation des contrats de location-financement	Oui	3.2
✓ Provisionnement des prestations de retraites et assimilées	Oui	3.11
✓ Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	NA	
✓ Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Oui	
✓ Retraitement des subventions d'investissement	Oui	3.7

3.1.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
✓ Concessions, brevets, licences	Linéaire	5 ans
✓ Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.1.3 Durées d'amortissement des immobilisations corporelles

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- ✓ Immobilisations décomposables :

Seules sont décomposées les immobilisations dont les composants de valeur significative ont une durée de vie estimée à l'origine différente de celle de la structure. Les immobilisations qui se révéleraient décomposables en cours de vie feront l'objet d'une décomposition ultérieure.

- ✓ Immobilisations non décomposables :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
✓ Agencement des terrains	Linéaire	5 à 15 ans
✓ Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
✓ Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
✓ Matériel de transport	Linéaire	4 ans
✓ Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

3.2 Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement immobiliers et mobiliers significatifs sont retraités.

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

3.4 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués au coût standard, ajusté des écarts entre réel et standard de façon globale.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

La méthode de valorisation des produits finis et en-cours prend en compte la complexité grandissante des produits et surtout la fluctuation des tailles des séries. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production et ne comportent donc pas de frais commerciaux, de frais financiers, de frais de siège ni de frais de recherche et développement.

L'ensemble des frais énumérés ainsi que la marge bénéficiaire constituent un abattement appliqué sur le prix de vente.

Concernant les stocks de la société ELVIA, à compter de l'exercice 2015, il a été décidé, contrairement aux exercices antérieurs, de valoriser les stocks de produits finis sans commandes et sans intention d'être livrés. Pour ces produits, la valorisation est faite au coût de production soit 85% de la valeur brute. Il est appliqué à ce coût de production, la probabilité de vente la plus pessimiste constatée lors des 3 dernières années. Cette méthode a été appliquée aux stocks de

produits finis des sociétés CIRETEC et AP LITHOS à compter de l'exercice 2017.

Dans tous les cas, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

3.7 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement dans les comptes clos au 31 décembre 2017 sont retraitées selon la méthode préférentielle :

- ✓ Constatation d'un produit constaté d'avance ;
- ✓ Annulation de la quote-part reprise annuellement au compte de résultat.

3.8 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n° 99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n° 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe, il comprend les sociétés SOFIE SAS, ELVIA PCB SAS, A&P LITHOS SAS, BREE et CIRETEC.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le taux d'impôt dans le groupe est de 33,33 %.

Par ailleurs, il existe des déficits fiscaux reportables conséquents inscrits dans la comptabilité des sociétés ELVIA PCB SAS, CIRETEC SAS et PLANTIN SAS. Il en est de même au sein du groupe d'intégration fiscale SOFIE. Les impôts différés actifs qui en découleraient seraient supérieurs aux impôts différés passifs à comptabiliser dans ces entités. Aussi, le choix a été pris, par mesure de prudence, de limiter l'impôt différé actif à l'économie d'impôt correspondant au déficit reportable du périmètre d'intégration fiscale SOFIE. L'économie d'impôt ainsi comptabilisée a été limitée à 990 K€.

3.9 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (C.I.C.E.)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (C.I.C.E.) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été comptabilisé pour un montant de 1 021 807 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du poste « charges sociales sur salaires » du compte de résultat consolidé.

Le C.I.C.E. aura permis de financer l'activité dans un contexte économique difficile.

3.10 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultat d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés des sociétés du groupe pour le calcul des indemnités de départ à la retraite (IDR), est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

La provision IDR est comptabilisée pour 2 532 K€. Elle tient compte des paramètres suivants :

- ✓ de la Convention collective dont dépendent chacune des entités ;
- ✓ d'un départ volontaire à 67 ans ;
- ✓ d'un taux d'actualisation de 1,45 % ;
- ✓ d'un taux de croissance des salaires fixé à 0,3 % hors inflation (0,5 %) ;
- ✓ d'un taux de rotation du personnel de 1 %.
- ✓ des charges sociales.

Par ailleurs, pour la comptabilisation de la provision IDR, le groupe a opté pour la méthode dite « du corridor ». L'augmentation de la provision liée à la variation du taux d'actualisation a été comptabilisée en dotation financière (pour 10 032 €) ; la partie de l'augmentation liée à la variation des autres paramètres reste comptabilisée en exploitation (dotation de 176 263 € et reprise de 267 954 €).

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de

l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.13 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

IV Référentiel comptable, modalités de consolidation

1. Changements comptables

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2. Variations de périmètre

2.1 Entrées de périmètre

Néant.

2.2 Sorties de périmètre

Néant.

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

V Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

La colonne « autres variations » correspond principalement à des changements d'affectation ou à des reclassements de poste à poste.

1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisitions portent sur les sociétés suivantes :

	Exercice 2016	Augmentat.	Diminut.	Variation Périmètre	Autres variations	Exercice 2017
Valeurs brutes						
✓ A & P LITHOS	1 440 362					1 440 362
✓ LITHOS ¹	681 179					681 179
Total	2 121 541	-	-	-	-	2 121 541
Amortissements						
✓ A & P LITHOS	1 440 362					1 440 362
✓ LITHOS ¹	681 179					681 179
Total	2 121 541	-	-	-	-	2 121 541
Valeurs nettes						
✓ A & P LITHOS	-					-
✓ LITHOS ¹	-	-				-
Total²	-	-	-	-	-	-

¹ La société LITHOS a été absorbée par la société A & P LITHOS le 27/12/2007

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

2. Immobilisations incorporelles

	Exercice 2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	Autres variations	Exercice 2017
Valeurs brutes							
✓ Frais de recherche et développement	94 363						94 363
✓ Frais d'établissements	-						-
✓ Concession, brevets, licence	1 582 561	34 037					1 616 598
✓ Logiciels pris en crédit-bail	-	99 900					99 900
✓ Droit de bail	-						-
✓ Fonds commerciaux	1						1
✓ Autres immobilisations incorporelles	-						-
✓ Avances et acomptes versés	-						-
Total	1 676 925	133 937	-	-	-	-	1 810 862
Amortissements							
✓ Frais de recherche et développement	94 363						94 363
✓ Frais d'établissements	-						-
✓ Concession, brevets, licence	1 489 389	32 165					1 521 554
✓ Logiciels pris en crédit-bail	-	14 999					14 999
✓ Droit de bail	-						-
✓ Fonds commerciaux	-						-
✓ Autres immobilisations incorporelles	-						-
✓ Avances et acomptes versés	-						-
Total	1 583 752	47 164	-	-	-	-	1 630 916
Valeurs nettes							
✓ Frais de recherche et développement	-						-
✓ Frais d'établissements	-						-
✓ Concession, brevets, licence	93 172	1 872					95 044
✓ Logiciels pris en crédit-bail	-	84 901					84 901
✓ Droit de bail	-						-
✓ Fonds commerciaux	1						1
✓ Autres immobilisations incorporelles	-						-
✓ Avances et acomptes versés	-						-
Total	93 173	86 773	-	-	-	-	179 946

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

3. Immobilisations corporelles

	Exercice 2016	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	Autres variations	Exercice 2017
Valeurs brutes							
✓ Terrains	318 842						318 842
✓ Terrains pris en crédit-bail	60 000						60 000
✓ Constructions	9 659 035	1 588 541					11 247 576
✓ Constructions prises en crédit-bail	1 550 379						1 550 379
✓ Installations tech., mat. & out.	51 470 675	1 734 951	(1 045 002)			306 838	52 467 462
✓ Inst. tech., mat. & out. en crédit-bail	11 016 485	186 229				(656 682)	10 546 032
✓ Autres immob. corporelles	2 276 189	117 597	(212 665)				2 181 121
✓ Autres immob. corporelles en crédit-ba	-	89 025					89 025
✓ Immobilisations corp. en cours	375 429	1 014 499				(306 838)	1 083 090
✓ Avances & acomptes	-						-
Total	76 727 034	4 730 842	(1 257 667)	-	-	(656 682)	79 543 527
Amortissements							
✓ Terrains	55 920	2 355					58 275
✓ Terrains pris en crédit-bail	-						-
✓ Constructions	7 375 160	490 167					7 865 327
✓ Constructions prises en crédit-bail	801 673	66 510				45 819	914 002
✓ Installations tech., mat. & out.	48 288 710	1 383 501	(1 028 794)				48 643 417
✓ Inst. tech., mat. & out. en crédit-bail	8 224 215	570 614				(702 501)	8 092 328
✓ Autres immob. corporelles	2 048 606	98 836	(184 504)				1 962 938
✓ Autres immob. corporelles en crédit-ba	-	10 907					10 907
✓ Immobilisations corp. en cours	-						-
✓ Avances & acomptes	-						-
Total	66 794 284	2 622 890	(1 213 298)	-	-	(656 682)	67 547 194
Valeurs nettes							
✓ Terrains	262 922	(2 355)					260 567
✓ Terrains pris en crédit-bail	60 000						60 000
✓ Constructions	2 283 875	1 098 374					3 382 249
✓ Constructions prises en crédit-bail	748 706	(66 510)				(45 819)	636 377
✓ Installations tech., mat. & out.	3 181 965	351 450	(16 208)			306 838	3 824 045
✓ Inst. tech., mat. & out. en crédit-bail	2 792 270	(384 385)				45 819	2 453 704
✓ Autres immob. corporelles	227 583	18 761	(28 161)				218 183
✓ Autres immob. corporelles en crédit-ba	-	78 118					78 118
✓ Immobilisations corp. en cours	375 429	1 014 499				(306 838)	1 083 090
✓ Avances & acomptes	-						-
Total¹	9 932 750	2 107 952	(44 369)	-	-	-	11 996 333

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

4. Immobilisations financières

	Exercice 2016	Augment.	Dimin.	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	Autres variations	Exercice 2017
--	------------------	----------	--------	------------------------	----------------------------	----------------------	------------------

Valeurs brutes

✓ Titres de participations	3 713 192		(3 713 192)				-
✓ Créances rattachées à des participations	-						-
✓ Autres immobilisations financières	1 368 101	93 023	(36 550)				1 424 574
✓ Dépôts et cautionnements	-						-
✓ Titres mis en équivalence	-						-
Total	5 081 293	93 023	(3 749 742)	-	-	-	1 424 574

Provisions pour dépréciation

✓ Titres de participations	3 713 192		(3 713 192)				-
✓ Créances rattachées à des participations	-						-
✓ Autres immobilisations financières	-						-
✓ Dépôts et cautionnements	-						-
✓ Titres mis en équivalence	-						-
Total	3 713 192	-	(3 713 192)	-	-	-	-

Valeurs nettes

✓ Titres de participations	-						-
✓ Créances rattachées à des participations	-				-		-
✓ Autres immobilisations financières	1 368 101	93 023	(36 550)		-	-	1 424 574
✓ Prêts	-						-
✓ Titres mis en équivalence	-						-
Total	1 368 101	93 023	(36 550)	-	-	-	1 424 574

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

5. Stock et en-cours

	Exercice 2016	Augment.	Dimin.	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	Autres variations	Exercice 2017
Valeurs brutes							
✓ Stocks de matières premières	4 325 057	147 202					4 472 259
✓ Stocks d'en-cours	6 303 494		(368 662)				5 934 832
✓ Stocks de Produits intermédiaires et finis	4 229 904	83 843					4 313 747
✓ Stocks de marchandises	292 712	21 829					314 541
Total	15 151 167	252 874	(368 662)	-	-	-	15 035 379
Provisions pour dépréciation							
✓ Stocks de matières premières	310 613	13 043	(34 628)				289 028
✓ Stocks d'en-cours	-						-
✓ Stocks de Produits intermédiaires et finis	-						-
✓ Stocks de marchandises	89 846		(89 846)				-
Total	400 459	13 043	(124 474)	-	-	-	289 028
Valeurs nettes							
✓ Stocks de matières premières	4 014 444	134 159	34 628	-	-		4 183 231
✓ Stocks d'en-cours	6 303 494		(368 662)		-		5 934 832
✓ Stocks de Produits intermédiaires et finis	4 229 904	83 843	-		-		4 313 747
✓ Stocks de marchandises	202 866	21 829	89 846		-		314 541
Total	14 750 708	239 831	(244 188)	-	-	-	14 746 351

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

6. Créances clients et autres créances

Les créances se décomposent, par échéances, de la manière suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
✓ Avances et acomptes versés sur commande	141 543	179 068	179 068		
✓ Clients et comptes rattachés	3 654 898	3 190 262	3 190 262		
✓ Créances sociales	38 974	35 345	35 345		
✓ Créances fiscales	1 296 770	2 703 976	2 703 976		
✓ Impôts société	2 414 374	3 546 619	3 546 619		
✓ Comptes courants débiteurs	3 139 067	-	-		
✓ Créances sur cessions d'immobilisations	163 981	148 608	148 608		
✓ Débiteurs divers	497 409	1 152 663	1 152 663		
Total des créances	11 347 016	10 956 541	10 956 541	-	-
✓ Charges constatées d'avances	242 531	182 820	182 820		
✓ Charges à répartir	-	-			
✓ impôts différés actifs	1 228 074	989 803	989 803		
Total des comptes de régularisations	1 470 605	1 172 623	1 172 623	-	-
TOTAUX	12 817 621	12 129 164	12 129 164	-	-

Les dépréciations des créances se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2016	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Exercice 2017
✓ Clients et comptes rattachés	753 802	16 463	(573 279)		196 986
✓ Créances sur cessions d'immobilisations	-	75 000			75 000
✓ Comptes courants débiteurs	3 139 068		(3 139 068)		-
Totaux	3 892 870	91 463	(3 712 347)	-	271 986

7. Trésorerie

La trésorerie se décompose de la manière suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
✓ Valeurs mobilières de placement	-	-			
✓ Disponibilités	8 635 159	7 815 854	7 815 854		
TOTAUX	8 635 159	7 815 854	7 815 854	-	-

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

8. Capitaux propres**8.1 Composition du capital social**

Au 31 décembre 2017, le capital social se compose de 217 996 actions d'une valeur nominale de 36,70 €, soit un capital social de 8 000 000 €.

9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2016	Dotations Exploit.	Financ.	Except.	Reprises Exploit.	Financ.	Except.	Exercice 2017
✓ Provisions pour ind. de départ à la retraite	2.614.151	176.263	10.032		(267.954)			2.532.492
✓ Provisions pour garanties clients	142.100	130.440			(124.540)			148.000
✓ Provisions pour impôts	-							-
✓ Provisions pour litiges	61.721	30.000		1.890			(20.000)	73.611
✓ Autres provisions pour risques & charges	792.300			208.000			(187.300)	813.000
Sous-totaux	3.610.272	336.703	10.032	209.890	(392.494)	-	(207.300)	3.567.103
✓ Provisions impôts différés sociaux	-							-
✓ Provision impôts différés consolidés	-							-
✓ Provision sur titres mis en équivalence	-							-
✓ Ecart d'acquisition négatifs	-							-
Totaux	3.610.272	336.703	10.032	209.890	(392.494)	-	(207.300)	3.567.103

Cf. paragraphe 9.1 pour le détail du calcul de l'écart d'acquisition négatif

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

10. Impôts différés

	Exercice 2017	Exercice 2016
Fiscalité différée active		
✓ Participation salariale	73 750	142 908
✓ Retraitement du crédit-bail	(344 862)	(260 942)
✓ Amortissements dérogatoires	(38 801)	(57 540)
✓ Décalage temporaire (CSSS, Eff. Constr., ...)	17 491	21 781
✓ Provisions retraite	853 975	856 872
✓ Fiscalité latente sur les déficits reportables	436 829	533 575
✓ Divers	(8 578)	(8 578)
Total fiscalité différée active	989 804	1 228 076

11. Emprunts et dettes financières

11.1 Variation des dettes financières

	Exercice 2016	Augment.	Diminution	Mvt de périmètre	Autres variations	Exercice 2017
✓ Emprunts obligataires convertibles	300 023					300 023
✓ Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	135 829	1 080 741	(91 451)			1 125 119
✓ Dettes financières de crédit-bail	2 779 270	374 354	(913 989)			2 239 635
✓ Dettes financières diverses	2 362 196	5 323	(476 638)			1 890 881
✓ Participation des salariés	-					-
✓ Concours courants	68 224		(59 243)			8 981
✓ Intérêts courus sur emprunts	20 224		(16 960)			3 264
Total variation emprunts et dettes financières	5 665 766	1 460 418	(1 558 281)	-	-	5 567 903

11.2 Echéances des emprunts et dettes financières

	Exercice 2016	Exercice 2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
✓ Emprunts obligataires convertibles	300 023	300 023	150 030	149 993	
✓ Emprunts auprès des établ. de crédit	135 829	1 125 119	143 048	491 487	490 584
✓ Dettes financières de crédit-bail	2 779 270	2 239 635	822 187	1 417 448	
✓ Dettes financières diverses	2 362 196	1 890 881	1 065 881	825 000	
✓ Participation des salariés	-	-			
✓ Concours bancaires courants	68 224	8 981	8 981		
✓ Intérêts courus sur emprunts	20 224	3 264	3 264		
Total	5 665 766	5 567 903	2 193 391	2 883 928	490 584

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

12. Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués d'une avance conditionnée régionale accordée à la société ELVIA PCB.

	Exercice 2017	Exercice 2016
Montant des autres fonds propres à l'ouverture	375 000	2 172 417
- Remboursement sur l'exercice	(187 500)	(481 917)
- Variation de périmètre		(1 315 500)
Solde des autres fonds propres à la clôture	187 500	375 000

13. Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

	Exercice 2016	Exercice 2017	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
✓ Fournisseurs	7 507 040	8 187 419	8 187 419		
✓ Avances et acomptes reçus sur commande	290 874	316 568	316 568		
✓ Dettes sociales	5 475 402	5 726 926	5 726 926		
✓ Dettes fiscales	1 075 493	997 324	997 324		
Total dettes d'exploitation	14 348 809	15 228 237	15 228 237	-	-
✓ Dettes IS	-	-			
✓ Fournisseurs d'immobilisations	250 901	771 701	771 701		
✓ Comptes courants créditeurs	-	-			
✓ Dettes diverses ¹	3 858 593	3 337 449	597 216	2 740 233	
✓ Produits constatés d'avance ²	348 141	1 843 102	1 843 102		
Total dettes d'exploitation	4 457 635	5 952 252	3 212 019	2 740 233	-
TOTAUX	18 806 444	21 180 489	18 440 256	2 740 233	-

¹ Dette liée essentiellement aux dettes incluses dans le plan de continuation arrêté dans le cadre de la procédure collective des sociétés BREE, CIRETEC, CIREA (absorbée par ELVIA) et PLANTIN.

² Les produits constatés d'avance de 1 306 K€ sont relatifs à l'incendie du site de Coutances (50), ils correspondent pour 711 K€ à des travaux qui seront réalisés en 2018, et pour 595 K€ à l'indemnisation à recevoir de la perte d'exploitation.

14. Engagements hors bilan

Les engagements donnés ou reçus par le groupe se ventilent de la manière suivante :

✓ Dettes garanties par des suretés réelles et autres engagements

	Entités concernées	
✓ Nantissements/hypothèques		
▪ Hypothèque sur immeuble	PLANTIN/AP & LITHOS	798
▪ Stock en consignation	ELVIA PCB	350

Données en milliers d'euros

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

15. Information sur le chiffre d'affaires

	Exercice 2017	Exercice 2016
ELVIA	21 867	23 418
BREE	15 970	17 636
A & P LITHOS	11 912	10 676
CIRETEC	9 669	8 943
PLANTIN	6 334	6 724
MEREDIT	613	642
SOFIE	61	-
SILLIA VL	-	66 858
SILLIA ENERGIE	-	4
Total du chiffre d'affaires	66 425	134 901

Données en milliers d'euros

16. Autres achats et charges externes

	Exercice 2017	Exercice 2016
✓ Achats de matériel et fournitures	3 593 881	2 137 893
✓ Sous-traitance	3 551 404	4 128 153
✓ Redevances de crédit-bail		
✓ Locations, Charges locatives	685 863	2 671 354
✓ Entretien et réparations	1 483 820	2 696 506
✓ Primes d'assurance	560 347	1 055 205
✓ Personnel extérieur, intérim	1 925 069	3 081 688
✓ Commissions, honoraires	1 132 709	784 130
✓ Communication, publicité	125 110	198 877
✓ Transport	1 023 652	1 464 023
✓ Déplacements, missions et réceptions	358 413	502 955
✓ Frais postaux et télécommunications	200 383	240 102
✓ Services bancaires	120 558	195 307
✓ Autres	226 547	350 119
Total des autres achats et charges externes	14 987 756	19 506 312

17. Salaires et charges sociales

	Exercice 2017	Exercice 2016
Salaires bruts	19 343 331	25 169 741
Participation	221 250	428 723
Charges sociales	8 201 775	11 055 342
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	(1 021 807)	(1 093 734)
Total	26 744 549	35 560 072

Taux moyen de charges sociales (CICE compris)

36,7%

38,9%

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

18. Dotations aux amortissements et provisions

	Exercice 2017			Exercice 2016
	Exploitation	Financière	Exceptionnelle	
Dotations aux amortissements				
✓ Des immobilisations incorporelles	47 166			117 564
✓ Des immobilisations corporelles	2 619 745		3 146	2 768 245
Sous-total	2 666 911	-	3 146	2 885 809
Dotations aux provisions				
✓ Pour dépréciation des stocks	13 042			276 362
✓ Pour dépréciation des créances clients	16 463			170 410
✓ Pour dépréciation des autres créances			75 000	-
✓ Pour risques et charges	160 440		209 890	744 007
✓ Pour pensions et retraites	176 263	10 032		515 357
✓ Pour dépréciation des VMP				-
Sous-total	366 208	10 032	284 890	1 706 136
Total dotations aux amortissements et aux provisions	3 033 119	10 032	288 036	4 591 945

19. Reprises sur amortissements et provisions

	Exercice 2017			Exercice 2016
	Exploitation	Financière	Exceptionnelle	
Reprises sur amortissements				
✓ Des immobilisations incorporelles				
✓ Des immobilisations corporelles				
Sous-total	-	-	-	-
Reprises sur provisions d'exploitation				
✓ Pour dépréciation des immobilisations financières			3 713 192	-
✓ Pour dépréciation des stocks	124 474			246 831
✓ Pour dépréciation des créances clients	573 278			162 703
✓ Pour dépréciation des comptes courants débiteurs			3 139 068	-
✓ Pour impôts				56 880
✓ Pour litiges				159 881
✓ Pour risques et charges	124 540		207 300	495 262
✓ Pour pensions et retraites	267 954			187 368
Sous-total	1 090 246	-	7 059 560	1 308 925
Total des reprises sur amortissements et aux provisions	1 090 246	-	7 059 560	1 308 925

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

20. Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	Exercice 2017	Exercice 2016
✓ Production stockée	(284 817)	978 313
✓ Production immobilisée	154 937	3 405
✓ Subventions d'exploitation	1 413 735	1 597 169
✓ Reprises d'amort. et de provisions	1 090 246	754 780
✓ Transfert de charges d'exploitation	3 306 437	305 268
✓ Autres produits d'exploitation	29 261	106 094
Total des autres produits d'exploitation	5 709 799	3 745 029

21. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits financiers		
✓ Autres produits de participation		
✓ Revenus des créances et VMP	135	145
✓ Gains de change	137 231	156 076
✓ Autres produits financiers	5 997	5 339
✓ Reprises sur prov. et amort. financiers		140 006
Total	143 363	301 566
Charges financières		
✓ Dotations aux amortissements et aux provisions	10 032	313 103
✓ Intérêts et charges assimilées	307 004	489 883
✓ Pertes de change	179 501	151 960
✓ Autres charges financières	29 754	172 321
✓ Charges nettes sur cession de VMP		
Total	526 291	1 127 267
Résultat financier	(382 928)	(825 701)

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

22. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits exceptionnels		
✓ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	279 700	57 473
✓ Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	250 997	89 907
✓ Produits exceptionnels sur opérations en capital		
▪ Sur cession d'éléments d'actif incorporel		45 000
▪ Sur cession d'éléments d'actif corporel		17 138
▪ Sur cession de titres consolidés		
▪ Sur cession d'autres éléments d'actif financier		
✓ Reprises de provisions et transfert de charges ¹	7 059 560	414 141
✓ Produits exceptionnels liées à la déconsolidation de filiales ²		2 795 841
✓ Subvention virée au résultat		
Total	7 590 257	3 419 500
Charges exceptionnelles		
✓ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion ¹	3 578 740	590 538
✓ Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	50 689	283 410
✓ Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
▪ Sur cession d'éléments d'actif incorporel		1 550
▪ Sur cession d'éléments d'actif corporel		13 389
▪ Sur cession de titres consolidés		
▪ Sur cession d'autres éléments d'actif financier ¹	3 713 192	30 000
✓ Dotations exceptionnelles aux prov. pour risques & charges	288 036	620 620
✓ Dotations except. aux amort. et aux prov. pour dépréciation		
Total	7 630 657	1 539 507
Résultat exceptionnel	(40 400)	1 879 993

¹ Sur l'exercice 2017, les provisions pour dépréciation des titres SILLIA VL et SILLIA ENERGIE, d'un montant de 3 713 192 € ont été reprises. Il en de même pour la provision pour dépréciation des comptes courants SILLIA VL et SILLIA ENERGIE pour 3 139 068 €. Le montant des reprises de provision en lien avec la sortie définitive des titres SILLIA VL et SILLIA ENERGIE s'élève par conséquent à 6 852 260 €.

En contrepartie, les pertes constatées sur les titres, soit 3 713 192 €, ont été comptabilisées en VNC des éléments financiers et les pertes définitives sur les comptes courants pour 3 139 068 € ont été comptabilisées en charges exceptionnelles sur opérations de gestion.

Sur l'exercice 2017, il n'y a donc aucun impact lié à la sortie des titres SILLIA VL et ENERGIE ; les pertes constatées sont intégralement compensées par les provisions reprises.

² Produit exceptionnel de 2016 lié à la déconsolidation des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE.

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

23. Impôts sur les bénéfices

23.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2017	Exercice 2016
✓ Impôt exigible	(548 947)	(11 734)
✓ Charge d'impôts différés	238 273	(6 324)
Impôts sur les bénéfices	(310 674)	(18 058)
✓ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi	(1 021 807)	(851 996)
Charge réelle d'impôts sur les bénéfices	(1 332 481)	(870 054)

23.2 Preuve d'impôt sur les sociétés

	Exercice 2017	Taux
Résultat net des sociétés intégrées	2 269 276	
- Crédit d'impôt Compétitivité Emploi	(1 021 807)	
+ Impôt sur les sociétés consolidé	(310 674)	
= Base d'impôt théorique	936 795	
Impôt théorique au taux de 33,33% (taux applicable en France)	312 265	33,3%

Liste des opérations impactant à la hausse ou à la baisse l'impôt société

Levée d'option de crédit-bail immobilier	220 348	23,5%
Correction de l'impôt société de l'exercice précédent	27 680	3,0%
Taxe sur les véhicules de société	6 911	0,7%
Quote-part de frais et charges sur distribution de dividendes	5 167	0,6%
Pénalités	4 811	17,4%
Dépenses non déductibles	995	0,1%
Amortissements non déductibles	477	0,1%
Quote-part de résultat taxés entre les mains des minoritaires	(165)	0,0%
Amortissement des fonds de commerce	(1 000)	-0,1%
Crédit d'impôt apprentissage	(1 067)	-0,1%
Crédit d'impôt Mécénat	(3 000)	-0,3%
Suramortissement industriel (dits suramortissement "MACRON")	(97 450)	-10,4%
Activation des déficits non antérieurement activés	(217 837)	-23,3%
Crédit d'impôt recherche	(568 810)	-60,7%
Montant de l'IS (hors CICE)	(310 675)	-16,3%
Crédit d'impôt compétitivité emploi	(1 021 807)	-109,1%
Montant de l'IS (CICE déduit)	(1 332 482)	-175,0%

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

24. Tableau de passage de résultat entre les comptes sociaux et les comptes consolidés

	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultats sociaux des sociétés intégrées	4 295 769	(3 394 381)
Retraitements		
✓ Dérive de résultat		
✓ Dotation/Reprise provisions réglementées	(56 217)	(19 396)
✓ Retraitement des contrats de crédit-bail	251 759	193 135
✓ Dotation/Reprise provisions pour pensions et retraites	(128 138)	(241 914)
✓ Amortissement et correction des justes valeurs	3 000	3 000
✓ Neutralisation des écarts de conversion	64 537	(752)
✓ Divers		
Opérations internes		
✓ Dividendes intra-groupe	(1 550 000)	(1 400 000)
✓ Elimination des provisions sur créances intragroupe		2 771 011
✓ Neutralisation des provisions sur impôts intragroupe	(373 161)	
✓ Impact de la déconsolidation de SILLIA VL et ENERGIE		2 795 841
Impôt différé consolidé	(238 273)	6 324
Résultat net des sociétés intégrées	2 269 276	712 868
✓ Amortissement des écarts d'acquisition		298 545
✓ Résultat des sociétés mises en équivalence		
✓ Résultat minoritaire		89 997
Résultat consolidé part du groupe	2 269 276	1 101 410

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

25. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les sociétés consolidées au 31/12/2017 s'élève à 568.

EFFECTIFS	2017	2016
▪ Ingénieurs et cadres	81	75
▪ Agents de maîtrise	38	27
▪ Employés et techniciens	129	143
▪ Ouvriers	320	316
TOTAL	568	560

26. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Annexe des comptes consolidés

au 31 décembre 2017

27. Compte de résultat 2016 proforma

Nous joignons ci-après un compte de résultat consolidé proforma pour l'exercice 2016 pour une comparaison plus aisée de l'évolution de l'activité entre l'exercice 2016 et 2017. Dans le compte de résultat proforma de l'exercice précédent les sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE ont totalement été supprimées.

	Exercice 2017	Proforma 2016
Ventes de marchandises	5 967 619	6 906 886
Ventes de produits	58 031 020	59 432 474
Ventes de services	2 426 273	1 702 398
CHIFFRE D'AFFAIRES	66 424 912	68 041 758
Production stockée	(284 817)	1 430 859
Production immobilisée	154 937	3 405
Subventions d'exploitation	1 413 735	1 564 038
Reprises amort. et prov. d'exploitation	1 090 246	539 932
Autres produits d'exploitation	29 261	106 080
Transfert de charges d'exploitation	3 306 437	72 440
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	72 134 711	71 758 512
Achats consommés	22 399 138	24 161 080
Autres achats et charges externes	14 987 756	13 358 394
Impôts, taxes et versements assimilés	1 911 590	1 982 483
Charges du personnel	26 744 549	26 041 359
Autres charges d'exploitation	676 629	289 751
Dotations amort. et prov. d'exploit.	3 033 119	2 975 631
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	69 752 781	68 808 698
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 381 930	2 949 814
Gains de change	137 231	156 076
Produits nets sur cession de VMP	135	145
Autres produits financiers	23 146	186 357
Reprises sur prov. et amort. financiers		140 006
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	160 512	482 584
Intérêts et charges financiers	307 004	323 392
Pertes de change	179 501	151 383
Autres charges financières	46 903	172 321
Dotations aux prov. & amort. financiers	10 032	288 104
TOTAL CHARGES FINANCIERES	543 440	935 200
RESULTAT FINANCIER	(382 928)	(452 616)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	530 697	147 379
Produits exceptionnels sur opérations de capital		17 138
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 059 560	301 640
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 590 257	466 157
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 629 429	475 471
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	3 713 192	14 939
Dotations except. aux amortissements et provisions	288 036	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 630 657	490 410
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(40 400)	(24 253)
Impôts sur les bénéfices	(548 947)	(62 467)
Impôts différés	238 273	(1 228 076)
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	2 269 276	3 763 488
Amortissement écart d'acquisition		298 545
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	2 269 276	4 062 033

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2018
COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

Conformément aux dispositions légales applicables aux groupes de sociétés, le présent rapport a été établi afin de vous rendre compte de la situation du groupe consolidé SOFIE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Vous trouverez annexés au présent rapport sur la gestion du groupe, les comptes consolidés au titre dudit exercice.

La présentation et l'établissement des comptes consolidés et les méthodes d'évaluation correspondent aux principes généralement admis par la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes vous feront part, dans leur rapport, des conclusions au titre de l'exécution de leurs missions sur l'examen des comptes consolidés.

1. Faits et chiffres de l'exercice

Rappelons que SOFIE ne comprend plus qu'une activité au 01/01/2017 :

- o L'électronique avec le groupe elvia PCB

Pour l'activité électronique

- Le secteur électronique a tenu ses promesses sur 2017, en lien avec nos prévisions avec cependant une facturation en légère baisse - 2,5% par rapport à l'année précédente.

Les points forts de l'année 2017 :

1- La dimension technique du groupe elvia PCB se confirme

Sur le secteur MIL AERO SPACE, le groupe est un leader du marché

Il se doit de tenir son rang avec une dimension technique toujours « renforcée».

Pas d'arrêt sur la politique suivie ; investissements, efforts R&D et renforcement des équipes techniques avec l'embauche d'ingénieurs.

Nous devons répondre à une double exigence :

- Savoir Faire « niveau technologique toujours plus complexe »
- Et Maîtrise du Savoir Faire

2- L'activité

Sur le secteur MIL AERO l'activité se maintient et connaît une légère croissance.

Sur le secteur AUTOMOBILE et Industriel l'année 2017 est en retrait par rapport à 2016. Certes, 2016 avait été une année exceptionnelle, grâce à notre filiale BREE, tant en CA qu'en rentabilité mais la pression sur ce marché est considérable.

Le groupe elvia PCB maintient sa position de leader français et de N°5 Européen.

Concernant l'ancienne activité solaire :

Le 01 mars 2017 le tribunal de Commerce de Lyon a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'encontre de SILLIA VL. La procédure de Redressement Judiciaire à l'encontre de SILLIA ENERGIE a été ouverte le 11 mai 2017.

En date du 15 juin 2017, le tribunal de commerce de Lyon a prononcé les liquidations des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE accompagnées d'un plan de cession au bénéfice de la société RECOM ITALIA SRL.

L'ensemble des pertes nettes relatives aux opérations de liquidation des sociétés SILLIA ont impacté les comptes sociaux de SOFIE en 2016 (dépréciation des titres de SILLIA VL pour 500 k€, dépréciation des comptes courants de SILLIA VL et SILLIA ENERGIE pour 1 745 k€, dépréciation de la créance client SILLIA VL pour 526 k€).

En 2017, en complément, une perte sur créance client SILLIA VL a été passée pour 58k€.

Par ailleurs, les engagements Hors Bilan, pris par SOFIE aux bénéfices des sociétés SILLIA, relatifs aux remboursements de l'Avance Régionale de Bretagne pour 325 k€ et du FDES pour 280 k€ ont impacté également les comptes de SOFIE au 31 décembre 2016.

En 2017, des compléments de provisions ont été passés : 8k€ pour l'Avance Régionale et 200k€ pour FDES.

En 2017, les titres et les comptes courants de SILLIA VL et SILLIA ENERGIE, ainsi que les créances clients de SILLIA VL, ont été passés en perte et les provisions constituées en 2016 ont été reprises.

PERIMETRE DU GROUPE SOFIE :

Ce groupe comprend SOFIE, ELVIA PCB, A&P-LITHOS, CIRETEC, BREE, PLANTIN et le GIE MEREDIT.

Il est à noter que A&P-LITHOS, CIRETEC, BREE et PLANTIN sont détenues par ELVIA PCB (% de détention = 100%).

Le GIE MEREDIT a été créé en 2014 et est détenu à 65% par ELVIA PCB.

Déconsolidation des sociétés SILLIA VL et SILLIA ENERGIE depuis le 31/12/2016.

PRINCIPAUX CHIFFRES :

Compte D'exploitation	2017	2016	Variation	
	K€	K€	K€	%
C A	66 425	134 901	-68 476	-50,76%
Produits d'Exploitation	72 135	138 646	-66 511	-47,97%
Charges d'Exploitation	69 753	139 005	-69 252	-49,82%
Résultat d'Exploitation	2 382	-359	2 741	-763,51%
Résultat Financier	-383	-826	443	-53,63%
Résultat Exceptionnel	-40	1 880	-1 920	-102,13%
Résultat Net Part du Groupe	2 269	1 101	1 168	106,09%

Bilan	2 017	2 016	Variation	
	K€	K€	K€	%
Total	48 020	43 705	4 315	9,87%
Dont : Actif Immobilisé	13 601	11 394	2 207	19,37%
Dont : Disponibilités	7 816	8 635	-819	-9,48%
Dont : Capitaux Propres	17 517	15 248	2 269	14,88%
Dont : Dettes Financières	5 568	5 665	-97	-1,71%
Dont : Dettes Exploitation & Diverses	21 180	18 807	2 373	12,62%

L'effectif Groupe par catégorie se présente de la manière suivante :

GROUPE SOFIE	31/12/2016	31/12/2017	moyenne 2017	INTERIM moyenne 2016	INTERIM moyenne 2017
Ingénieurs et cadres	76	81	80		
agents de Maitrise	38	37	38		
Employés et Techniciens	136	123	129		
Ouvriers	313	327	320		
Total	563	568	566	59,6	48,9

SOFIE

2. Évènements Postérieurs à la Clôture

Aucun évènement significatif susceptible d'avoir un impact sur les comptes sociaux n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

3. Perspectives 2018 – évolution prévisible

SOFIE est désormais mono activité avec l'activité électronique du groupe elvia PCB.

Les perspectives de SOFIE se lisent en tous points dans celles du groupe elvia PCB.

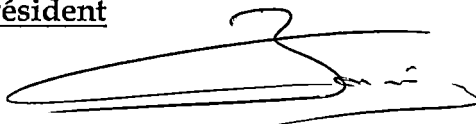
A noter cependant que SOFIE est en intégration fiscale.

Ainsi l'IS payé par les filiales d'elvia PCB vient abonder le résultat final de SOFIE.

Le groupe SOFIE devrait maintenir sur 2018 une rentabilité proche de celle de 2017.

Si vous approuvez les comptes annuels au 31 décembre 2017 et les propositions qui vous sont faites, nous vous demandons d'adopter les résolutions soumises à votre approbation.

Le Président



EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME



SOFIE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt – 50200 COUTANCES
491 321 766 R.C.S. COUTANCES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 Juin 2018**

L'an 2018, le 22 Juin à 15 heures 00 minutes,

Mesdames, Messieurs les associés de la société SOFIE,
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €, divisé en 217 996 actions de 36.70 Euros
chacune,

Tous dénommés et domiciliés dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur convocation faite par le
Président, suivant lettre adressée le 04 juin 2018 à chacun des associés, à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour suivant :

- Rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes sociaux et Consolidés de l'exercice
clos le 31 décembre 2017 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L
227-10 du Nouveau Code de Commerce ;
- Augmentation de Capital en application de l'article L225-129 VII et délégation à donner au
Président ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.
 - o Rémunération variable brute du Président Bruno CASSIN

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque associé en entrant en séance.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Les fonctions de scrutateur sont remplies par Monsieur Hugo CASSIN, membre de l'assemblée et
ayant accepté.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au
Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne
connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et
qui permet de constater que 7 associés présents ou représentés, possédant 200 354 actions sur les
217 996 composants le capital social.



Le quorum légal, soit 85% des actions ayant le droit de vote pour les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, étant atteint, le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président remercie de leur présence Monsieur Jean-Yves MERCIER, Monsieur Jean-Max YVER et Madame FRASNETTI Karine tous deux représentant la SA IN EXTENSO SECAG, commissaires aux comptes et Monsieur Cédric TOMINE du cabinet ALTONEO, Co-Commissaire aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes :

- Les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée aux Commissaires aux comptes le 04 juin 2018 ;
- La feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont annexés 6 pouvoirs ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2017 des comptes sociaux ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2017 des comptes consolidés ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux et consolidés ;
- Le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée n'ont pas pu être mis à disposition au siège social dans un délai de 7 jours fixé par l'article 16 et par l'article 19 des statuts de la société.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de ses associés, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour et du rapport de gestion.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et

les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 342 638.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 2 269 276 Euros et des capitaux propres de 17 517 238.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 342 638 Euros, de la façon suivante :

Autres réserves	342 638 euros
-----------------	---------------

Le poste « Réserve Légale » s'élève ainsi à 268 000 euros contre 268 000 euros précédemment.

Le poste « Autres réserves » s'élève ainsi à 3 973 euros contre – 338 665 euros précédemment.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, l'absence de versement de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les



conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, constate l'absence de convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, et constatant que le capital social est entièrement libéré, propose, afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social en numéraire de 240 000 euros par la création d'actions nouvelles de 36,70 euros de valeur nominale chacune à libérer intégralement en numéraire, par versements en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

En cas d'adoption de la présente résolution, cette décision entraîne renonciation expresse, par les associés, à leur droit préférentiel de souscription au profit des bénéficiaires.

En cas d'adoption de la présente résolution, L'Assemblée Générale confère au Président tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation et réaliser l'augmentation du capital social qui en découle, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à cet effet :

- De réaliser, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-1 du Code du travail et dans un délai maximum de dix-huit mois à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents au PEE en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires sera supprimé.
- De fixer les conditions notamment d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution,
- Arrêter les conditions de l'émission,
- Décider le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et les modalités de chaque émission,
- Fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de leurs titres,
- Arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance,
- Constater ou faire constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites, ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie,
- À sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,

D'une manière Générale, prendre toutes mesures, pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité des associés présents ou représentés.



Septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir analysé l'exercice 2017 écoulé et plus particulièrement le résultat d'exploitation Consolidé du groupe ELVIA PCB, décide de fixer la rémunération variable brute de M CASSIN président à 125.5 k€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 16 heures 00 minute.

Le Président



Le Secrétaire



EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME